

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Electronics, Simulators and Defence Systems Div.  
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de  
simulation et de défense  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
8C2, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> HF-DSC/GMDSS SYSTEM	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F7048-130065/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F7048-130065	<b>Date</b> 2014-09-11
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$QF-103-24561	
<b>File No. - N° de dossier</b> 103qf.F7048-130065	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-10-07</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Eddy, Kathie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 103qf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-0768 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-5650
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**La modification de l'invitation 005 vise à:****1) Répondre aux questions # 012 à 022 de l'industrie:****Question # 012**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.6.4.1a). Il est mentionné: « Le système ASN doit permettre d'accéder aux six canaux ASN spécialisés en bande MF ou HF en deux seconds ou moins ». Selon le tableau 3-1 du même document, que cinq fréquences HF sont affectés à DSC. S'il vous plaît confirmer que cette phrase devrait être modifié comme suit: quantité 5 ASN HF au lieu de 6 ASN MF/HF.

**Réponse # 012**

Bien qu'il existent 6 canaux de ASN, nous utilisons exclusivement les 5 canaux HF. Par conséquent, la phrase devrait être remplacé par « Le système ASN doit permettre d'accéder aux cinq canaux ASN spécialisés en bande MF ou HF en deux seconds ou moins ».

---

**Question # 013**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.5.1.1. Il est mentionné: « Les exigences détaillées sont définies dans les UIT-R M.493-12 et UIT-R M.541-9 ». Nous croyons que cela devrait se référer à l'UIT-R M.493-13 comme indiqué au paragraphe 3.1.2.2. S'il vous plaît confirmer.

**Réponse # 013**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.5.1.1 devrait lire l'UIT-R M.493-13.

---

**Question # 014**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.7.3. Il est mentionné que le système doit être capable de fonctionnement normal avec l'un des 3 capacités de puissance électrique déclarées. Est-ce applicable à tous les équipements inclus dans le système?

**Réponse # 014**

Les conditions sont fonction de l'emplacement de l'équipement comme indiqué ci-dessous:

- a) 120/240 volts CA, +10%/-15%, 60 Hz, le service monophasé y compris les panneaux d'entrée et de distribution et le câblage de distribution selon les besoins.

---

C'est le service CA qui est disponible niveau des sites d'émission et de réception. Il offre le choix entre un fonctionnement 120 V ou 240 V pour l'équipement. Il est supposé que les racks de réception et l'équipement d'interface de communications nécessitent habituellement puissance 120 V commune en Amérique du Nord.

b) 208 Volt CA, +/- 10%, 60 Hz, courant triphasé est pour le matériel de transmission.

Ceci est prévu pour alimenter les émetteurs de 5 kW et est disponible uniquement sur le site de l'émetteur.

c) de 120 volts CA, + 10%/-15%, 60 Hz, UPS monophasés puissance au Centre SCTM.

Elle est destinée à alimenter les racks d'équipements, serveurs de fichiers, postes de travail, etc., que l'on trouve dans un centre typique SCTM.

---

### Question # 015

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.7.4a). Les lignes de communication actuels (dédiés 4 fils) entre SCTM d'Iqaluit et de ses sites d'émission et de réception sont indiquées. Toutefois, au paragraph 1.2, il est mentionné que ces lignes seront convertis en liens UHF avant l'installation du nouveau système. **A)** S'il vous plaît spécifier les interfaces de liaison UHF (IP, série, type de matériel, etc.) qui seront disponibles vers le nouveau système. **B)** Si l'interface IP est disponible, s'il vous plaît confirmer si routage QoS (DiffServ) sera utilisée pour hiérarchiser les différents types de signaux (Data, voix, etc.).

### Réponse # 015

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.7.4 est clarifiée comme suit: Le lien UHF sera 256kbps interface série synchrone V.35. La V.35 est relié à un multiplexeur Rad où les données sont numérisées avec le signal audio. Il y aura pas de délais de latence associés à cet équipement, comme il y aurait avec un lien satellite. Le site récepteur d'Iqaluit sera relié à 64 kbps et 56 kbps pour ASN-HF et le lien émetteur d'Iqaluit sera au moins de 56 kbps pour ASN-HF, mais pourrait être plus, car la liaison UHF sera 256kbps.

---

---

**Question # 016**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.7.4b). S'il vous plaît spécifier l'interface de liaison par satellite qui sera mis à la disposition par la GCC pour le nouveau système (IP, liaison série, la latence, etc.).

**Réponse # 016**

Connexion satellite à Resolute Bay est 128K synchrone V.35 série sur les modems satellite en bande C (Comtech SDM-300A). La latence est typique d'un orbite géostationnaire en bande C à l'aide d'un circuit de transpondeur linéaires dédiés. La bande passante du circuit est limitée à la largeur de bande actuellement utilisées. Actuellement, les données individuelles et audio sont interfacés aux cartes discrets dans un système Rad KM2100. Le Rad Kilomux KM2100 sera utilisé pour diviser le V.35 synchrone 128kbps en 2 flux de V.35, un 64kbps pour le nouveau Rad VMUX qui est utilisé pour le système ASN-HF. Si IP est utilisée, il existe des cartes IP disponibles pour le Kilomux KM2100 qui peut être utilisé, mais la bande passante serait limitée à la limite de 56kbps pour tous de la partie ASN-HF. Cette bande passante serait alors consacrée au système ASN-HF et la qualité de service ne serait pas un problème, car la bande passante ne serait pas partagée.

---

**Question # 017**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.2.1.5e): S'il vous plaît définir « aide en ligne ».

**Réponse # 017**

Le terme « en ligne » est trompeur étant donné le contexte actuel. L'hypothèse est qu'il y aura une certaine forme de la fonction « aide » accessible à l'utilisateur, comme un raccourci de bureau vers le manuel d'utilisation.

---

**Question # 018**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.2.1.5g): Si l'interface de l'application humaine de logiciel est conçu pour être écran tactile, où tous les boutons de commande/fonctions sont principalement accessibles directement sur l'écran par l'utilisation des empreintes digitales, est ce que cette exigence est toujours valable?

---

**Réponse # 018**

Cette exigence ne s'applique plus compte tenu de la technologie d'aujourd'hui, tant que l'intention spécifiée dans 3.2.1.5g) est remplie par l'écran.

---

**Question # 019**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.2.4.1b). Comme les liens UHF et antennes HF sont fournis par la GCC, nous croyons qu'ils devraient aussi faire partie de l'exception de cette exigence (point de défaillance unique). S'il vous plaît confirmer.

**Réponse # 019**

La référence devrait lire 3.2.4.1.5b). C'est exact, les liens UHF et antennes devraient faire partie de l'exception.

---

**Question # 020**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.3.1.3.2d). Nous comprenons que cette exigence est applicable uniquement pour les appareils qui sont connus pour produire de la chaleur (comme un émetteur) et risque de blesser le personnel si elle dépasse la température indiquée. En d'autres termes, cette exigence ne s'applique que lorsque un équipement est classée sous l'exigence énoncée au paragraphe 3.3.1.3.2c). S'il vous plaît confirmer.

**Réponse # 020**

Oui, c'est l'hypothèse correcte.

---

**Question # 021**

Annexe B - EBT - appendice D, schéma de système détaillée: Un enregistreur de données Dictaphone qui est actuellement utilisé est indiqué sur le schéma. Est-il nécessaire d'interfacer cet enregistreur avec le nouveau système? Si oui, s'il vous plaît spécifier l'interface.

**Réponse # 021**

Oui, l'interface est de 600 ohms audio équilibrée.

---

---

**Question # 022**

Annexe B - EBT - paragraphe 3.1.5.2 Tableau 3-1 fréquences ASN et paragraphe 3.2.1.1.2 Fenêtre « Détails d'appel » de l'opérateur (b). Les fréquences ASN définis dans l'appel d'offres sont précisées dans l'UIT M.541-9 (annexe 5, paragraphe 1) à être utilisé pour les appels de détresse, d'urgence et de sécurité seulement. D'autres ensembles de fréquences (UIT M.541-9 annexe 5, paragraphe 2) sont prévues pour d'autres appels (tels que les appels de routine et d'essais). Est-ce que la GCC a l'intention de transmettre les appels de routine et d'essai sur les fréquences de détresse comme indiqué dans le tableau 3-1?

**Réponse # 022**

Le Centre SCTM à Iqaluit utilise actuellement l'équipement pour faire des appels de test sur les fréquences ASN énumérés dans le tableau 3-1 pour vérifier le fonctionnement du système et les conditions de propagation. Le nouveau système devrait avoir la capacité de faire des appels routine et d'essai sur les autres ensembles de fréquences HF énumérés à l'UIT M.541-9, annexe 5, paragraphe 2.2.

---

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**